

Le budget

Il y a, comme le montrent en détail les documents budgétaires, de strictes mesures concernant les paiements de transfert. Pourquoi le gouvernement fédéral voudrait-il réduire, geler ou limiter les paiements de transfert? La réponse est tout à fait évidente à mon avis et je pense que tous les premiers ministres provinciaux la connaissent. La situation financière des gouvernements provinciaux est nettement meilleure que celle du gouvernement fédéral. J'ignore si je dois vous donner des détails à ce sujet, mais pour que personne ne croie que je défends cette position parce que je suis le député conservateur de Halifax-Ouest, voici ce qu'en pense *The Financial Post*.

Il tient le même langage. Dans un article publié le 22 février 1990, il affirme que les provinces devront payer leur part. Voici ce qu'on y dit: «Les provinces se plaignent du budget de Michael Wilson, mais il avait raison de leur demander de participer à la lutte contre le déficit. Le gouvernement fédéral a gelé les subventions par habitant au titre de la santé et de l'enseignement postsecondaire pour une période de deux ans. Jusqu'en 1977, les paiements de transfert au titre de programmes établis étaient fonction des sommes consacrées par les provinces aux soins de santé et à l'enseignement postsecondaire. Comme les provinces souhaitaient plus de liberté, depuis 1977, elles peuvent utiliser ces crédits selon leurs propres priorités. Dans certains cas, elles s'en servent pour venir grossir leurs recettes générales.»

• (1700)

Y a-t-il quelqu'un pour croire que *The Financial Post* était dans l'erreur sur ce plan? Il suffit d'examiner la situation de près pour trouver de nombreux exemples de ce qui se passe exactement.

Alors que le déficit fédéral augmente et que le gouvernement fédéral éprouve de graves difficultés financières, le déficit des provinces, surtout celles de la région de l'Atlantique, diminue. L'Île-du-Prince-Édouard compte sur un budget équilibré. Le Nouveau-Brunswick s'y dirige. Durant l'année financière 1989-1990, la Nouvelle-Écosse a réduit son budget de 48 millions de dollars et elle a annoncé qu'au cours du prochain exercice, elle pourrait l'équilibrer. La même chose s'applique au Nouveau-Brunswick où, selon le premier ministre McKenna, la situation financière n'a jamais été meilleure. Terre-Neuve a profité de réductions semblables de son déficit au fil des ans.

Ainsi, en juillet 1989, le déficit total des provinces s'élevait à 3,7 milliards de dollars. Collectivement, leur

déficit n'était que de 3,7 milliards de dollars. Or, je voudrais vous signaler une chose, madame la Présidente. L'Alberta, où il n'y a aucune taxe de vente et où la plupart des produits et des services sont meilleur marché que dans les autres régions du pays, y allait de 2,2 milliards de dollars sur cette somme. C'était là son déficit.

Je peux dire à l'Alberta comment éponger ce déficit. Elle peut le faire du jour au lendemain. Elle n'a qu'à faire comme le reste du pays, imposer une taxe de vente. Je suis sûr que le déficit inquiète mes collègues de l'Alberta, mais je ne crois pas que cette province soit à plaindre.

On a très bien illustré la différence entre la situation du gouvernement fédéral et celle des provinces. Le fédéral dépense en intérêts 35 cents pour chaque dollar de recettes perçues, comparativement à 16 cents en Nouvelle-Écosse. La moyenne est d'environ 12 cents par dollar de recette. Voilà qui devrait suffire à démontrer qui a plus de ressources financières en 1990. Ce sont les provinces.

Selon *The Financial Post*, et tous les analystes financiers raisonnables et sérieux sont d'accord, les provinces doivent payer leur part. Elles ont réduit leur déficit parce qu'elles ont profité des transferts du gouvernement du Canada. Ce n'est ni le gouvernement du Canada, ni le très honorable premier ministre ni le ministre des Finances qui paient, ce sont les Canadiens. Ce sont les contribuables. Voilà d'où vient l'argent. Nos ne faisons que prendre l'argent des contribuables du Canada pour le remettre aux provinces. Le temps est venu maintenant pour elles d'assumer leurs finances et de prendre des mesures en conséquence. Alors que nous avons diminué nos dépenses au point de ne les augmenter que de 3 p. 100 au cours de l'exercice de 1990-1991, celles des provinces ont continuellement grimpé de 10, de 11 et de 12 p. 100.

Les mesures budgétaires sont dures et difficiles à accepter pour les Canadiens, mais nous vivons des temps durs et difficiles. Au bout du compte, tous les Canadiens et toutes les provinces bénéficieront d'un budget fédéral équilibré. Le sens des responsabilités financières leur sera profitable parce que c'est seulement en agissant de façon responsable que l'on se préoccupe vraiment des Canadiens.

M. Manley: Madame la Présidente, le député a commenté favorablement certains propos du nouveau président de la Tchécoslovaquie, M. Havel. Lors de son passage au Canada la semaine dernière, il a déclaré qu'il croyait que tout pays permettant que plus de 49 p. 100 de